

Test du Global Wellness Day
Déontologie publicitaire des cosmétiques

Protection de la marque SPA
« France Développement Tourisme »

CTS : Programmes de soins pour 2016

L'activité de Sourcéo en 2015
Développement à Vals-les-Bains

Le Wellmassage 4D
Une grotte de sel reconstituée

Grand Hôtel Thalasso-spa
les Flamants Roses

AQUÆ

L'OFFICIEL THERMALISME THALASSO & SPA

www.aquae-officiel.fr

CARTE BLANCHE À

Gilles de Frémicourt,

Secrétaire du Syndicat Professionnel
des Activités de Spa (S.P.A.S.)

La deuxième édition des Rencontres du S.P.A.S. aura lieu le 9 novembre prochain à Enghien-les-Bains, dans l'amphithéâtre des Rives Lucien Barrière, sur le thème « *Miser sur le préventif ! Le spa, un acteur majeur* ». Les professionnels du spa, de la thalasso et du thermalisme sont invités à participer à cette journée de conférences et d'échanges, organisée par le S.P.A.S. Nous avons bénéficié du soutien de la Ville d'Enghien, de l'Office de Tourisme et du Resort Barrière Enghien-les-Bains. Par cet événement, nous souhaitons, avec nos adhérents, créer un lieu de rencontres et de débats entre les professionnels du secteur du bien-être afin de dessiner les contours de l'avenir de notre industrie et ainsi mieux répondre aux attentes de la clientèle. Plusieurs intervenants, experts de leur domaine, partageront leur expérience et apporteront leur vision de spécialiste sur les thèmes abordés. Le Professeur Jean Chazal, doyen de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand, invité d'honneur de l'événement, animera une conférence intitulée « *Prévention santé : l'enjeu du XXI^e siècle !* ». Sylvain Serafini apportera, grâce à son expérience en tant que Président de B'O Resort Bagnoles-de-l'Orne, un éclairage sur la prévention dans son intervention qui traitera de « *Spa thermal - Spa resort : le soin de prévention... une préoccupation récente des utilisateurs !* ». La sophrologie sera elle aussi placée au cœur du débat grâce à la réflexion de Corinne Brillat, sophrologue enseignante à Sofrocay Paris, « *La sophrologie Caydédienne : outil de prévention... et de spa !* ». Afin d'aborder le sujet des objets connectés dont les usages révolutionnent notre quotidien, une revue de presse, élaborée par Aquæ, reviendra sur les nouveautés annuelles de ce marché. Thierry Thomas, directeur des Thermes d'Allevard, animera quant à lui, « *Respirelax - Objets connectés : en un « clic » prévenir et communiquer* » tandis que Jean-Louis Portales, PDG d'Innovzen, présentera l'innovation *O2Chair, le fauteuil de respiration*.
Nous vous donnons rendez-vous le 9 novembre à Enghien-les-Bains !

MÉDECINE THERMALE, ENFANTS ET SMER

Fractionner la cure thermique « enfants » et apporter la preuve du service médico-économique rendu (SMER) de la cure, tels ont été les points forts abordés par l'AFRETh aux Entretiens de Bichat.

Présente pour la 4^e année consécutive aux Entretiens de Bichat qui se sont déroulés du 8 au 10 octobre derniers, la médecine thermique y a tenu ateliers, symposium et conférence de presse. L'occasion d'aborder la question de la cure thermique au service des maladies chroniques de l'enfant ainsi que de présenter l'étude **Ecotherm** qui s'est intéressée à l'évaluation de la dimension économique de l'option thérapeutique thermique.

Des actions pour les enfants

Malgré la reconnaissance de l'utilité de la cure thermique pour les enfants dans deux indications – les affections des voies respiratoires chroniques et dermatologiques – une baisse constante de la fréquentation est enregistrée depuis 10 ans. Ils étaient **8 035** en 2014 à avoir bénéficié d'une cure, contre 17 300 en 2003.

Afin de pallier cet écueil, la médecine thermique a proposé un symposium réunissant autour de la table **Claude-Eugène Bouvier**, Délégué général du CNETH, les **Dr Monique Fourot-Bauzon**, allergologue à la Bourboule, et **Pierre-Louis Delaire**, dermatologue à La Roche-Posay, ainsi que le **Pr Christian Roques**, président du Conseil scientifique de l'AFRETh. Deux stratégies ont ainsi été évoquées :

> Le **fractionnement** de la cure « enfants » (*Aquæ n°37*) en deux fois au lieu de trois semaines d'affilée. Reste à prouver que le bénéfice thérapeutique de la cure est maintenu dans un tel dispositif. Pour y parvenir, une expérimentation devrait démarrer avec l'accord de la CNAM en 2016.

> L'hébergement des enfants dans des **familles d'accueil agréées**.

L'étude Ecotherm

Après avoir répondu à la CNAM par la preuve du service médical rendu de la cure, la médecine thermique doit, depuis deux ans, à la suite du renouvellement de la convention thermique quinquennale, lui démontrer le SMER.

L'étude Ecotherm est née de cette volonté. Rendue possible grâce à l'association Mutualité de la Fonction Publique Services (MFP Services) qui a ouvert ses fichiers d'assurés à l'AFRETh, elle a été conduite par le **Dr Jean-Marie Cohen**, médecin généraliste (Open Rome) et le **Pr Jérôme Wittwer**, économiste de la santé (SPED).

Menée entre 2006 et 2012 sur une cohorte de **10 500** curistes, elle s'est intéressée à comparer l'évolution des soins thermaux en ambulatoire par grands postes de dépenses avant et après la cure. Ses premiers résultats, présentés le 9 octobre dernier, ont ainsi montré que, six mois après la fin de leur cure, les patients atteints de troubles ostéo-articulaires dépensaient **10,8 % de moins** en soins ambulatoires. Cette diminution concerne principalement les frais thérapeutiques (-41,7 %) et le coût des médicaments (-5,1 %).

Cette étude préliminaire devrait prochainement être complétée par un **second volet** qui évaluera sur **dix ans** l'impact économique réel de la thérapeutique thermique sur les dépenses de santé. ●

L'étude (en angl.) sur aquae-officiel.fr

À LIRE

Tai Chi pour enfants

Le **Dr Luce Condamine** a écrit *Tai Chi pour enfants*, qui recense 49 exercices de base adaptés pour que les enfants apprennent le Tai Chi. À destination des 4-12 ans, le livre bilingue explique, grâce à des illustrations, les positions à adopter pour relâcher ses muscles et détendre son organisme. Selon l'auteur, les mouvements fluides de Tai Chi permettraient d'améliorer l'équilibre, la souplesse, la concentration ainsi que la capacité respiratoire des enfants.

Le yoga du son

La pratique du yoga du son, guéri par les 5 sons-mère explique la discipline qui se base sur un travail de libération de la voix pour produire une action bénéfique sur l'organisme. Réalisé par **Véronique** et **Denis Fargeot**, l'ouvrage présente cinq sons-mère, cinq voyelles dites universelles, qui agissent sur les plans vibratoires du corps. Les bases du chant harmonique sont décrites, tout comme les mantras primordiaux conduisant à une meilleure circulation de l'énergie et à un rééquilibrage émotionnel. Le livre illustré comprend un CD d'exercices guidés.

AGENDA

Du 10 au 11 novembre 2015

Straford-upon Avon (Royaume-Uni)
SPA LIFE UK

Journées de conférences organisées par Spa Life en partenariat avec European Spa magazine.

Rens : www.spa-life.co.uk

Du 11 au 13 novembre 2015

Hong-Kong (Chine)
COSMOPROF ASIA HONG KONG

Salon international, qui célèbre sa vingtième édition, dédié à l'univers de la beauté, des cosmétiques. Des professionnels du maquillage effectueront des démonstrations.

www.cosmoprof-asia.com

Du 13 au 18 novembre 2015

Mexico DF (Mexique)
GLOBAL WELLNESS SUMMIT

Manifestation internationale rassemblant les professionnels du bien-être sur le thème « *Building a well world* ». Plusieurs thématiques seront abordées, parmi lesquelles le tourisme de bien-être, la technologie, l'architecture ou encore la nutrition.

Rens : www.globalwellnesssummit.com

Du 25 au 27 novembre 2015

Gréoux-les-Bains
JOURNEES NATIONALES DU THERMALISME

Des conférences seront organisées telles que « Comment réussir l'accueil des curistes ? » ou encore sur le thème du marketing.

Rens : www.federationthermale.org

Du 5 au 13 décembre 2015

Porte de Versailles, Paris
SALON PISCINE & BIEN-ÊTRE

Évènement réunissant les professionnels de l'industrie de la piscine et du bien-être. En 2014, près de 230 000 personnes étaient venues visiter le salon.

Rens : www.salonpiscineparis.com

Du 13 au 15 décembre 2015

Porte de Versailles, Paris
28° CONGRÈS DE RHUMATOLOGIE

Rassemblement des professionnels de rhumatologie. Une conférence sur le thème « Utilisation du thermalisme dans les pathologies rhumatismales » sera organisée.

Rens : congres.larhumatologie.fr

AQUÆ

L'OFFICIEL THERMALISME THALASSO & SPA

Publié un mardi sur deux
N° 71 du 27 octobre 2015

Éditeur :

PALINDROME ÉDITION
aquae@palindrome-edition.fr

Directeur de la publication :
Marie MORANI

Conseiller éditorial :
Jean-Michel AUDINEAU

Rédacteur :
Didier BOROTRA, Charline JACQUIN,
Carine SARRIQUET

Relecture :
Marie GOURAULT

Maquette :
Béregnère GRISEL / GBgraphisme

Abonnements & Annonces :
Laure-Anne VILAINE

Impression :
Imprimé en France par DUPLI-PRINT
2 rue Descartes - 95330 DOMONT

Dépôt légal à parution

Commission paritaire : en cours

ISSN : 2262-5623

Toute reproduction même partielle est strictement interdite et donne lieu à des sanctions pénales conformément au Code de la propriété intellectuelle.

JE M'ABONNE À

AQUÆ

L'OFFICIEL THERMALISME THALASSO & SPA

Nom, prénom :

Qualité / Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Paiement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Palindrome
- Mandat administratif
- Je désire recevoir une facture administrative

1 an / 22 numéros+ 2 hors-séries + espace abonnés 360 €
(versions PDF, accès illimité aux archives, espace documentaire)

2 ans / 44 numéros+ 4 hors-séries + espace abonnés 690 €

Abonnements multiples et écoles : *nous consulter*

Date :/...../.....

Cachet et signature

Le site internet de l'**Hôtel Le Blizzard**, situé à Val-d'Isère (73), a été refondu par l'agence de communication **Talky Walky**, basée à Troyes (10). Présentant les équipements de l'établissement, il a été souhaité responsive, pour être accessible sur tous les supports, tablettes ou mobiles. C'est l'agence de conseil en marketing **Room 701** qui a géré le projet de refonte du site en confiant la réalisation à Talky Walky.

La chaîne hôtelière internationale **Best Western** a mis en place, après deux années de travail, une nouvelle identité visuelle qui s'est accompagnée d'un changement de nom. Désormais baptisée **Best Western Hotels & Resorts**, le groupe est identifié grâce à un nouveau logo, mettant plus en valeur les lettres B et W, se distinguant ainsi de ses sept marques. Les logos des marques Best Western, Best Western Plus et Best Western Premier ont également été modifiés. La nouvelle identité visuelle sera officiellement utilisée à partir de mi-novembre, après l'accord final des propriétaires des établissements d'Amérique du Nord.

Le site de promotion du tourisme français, géré par **Atout France**, jusqu'alors hébergé à l'adresse www.rendez-vousenfrance.com, a été basculé sur l'url www.france.fr, détenue par le gouvernement qui n'en avait aucun usage. C'est **Laurent Fabius**, ministre des Affaires étrangères et du Développement international qui l'a annoncé le 8 octobre dernier. Selon **Christian Mantei**, directeur général d'Atout France, cette opération permettra de renforcer le référencement du site et d'augmenter son audience. Le visiteur peut sélectionner son pays d'origine, parmi une vingtaine de suggestions, et accéder ainsi à un contenu personnalisé, traduit dans sa langue.

TEST DU GLOBAL WELLNESS DAY

Un psycho-test de 16 questions, mis au point par des professionnels, évalue le bien-être d'un individu.

« Êtes-vous satisfait de votre vie ? » est un psycho-test mis en place par les acteurs du **Global Wellness Day**. Accessible à l'adresse www.test-wellness.com, il est composé de 16 questions qui abordent différentes notions, parmi lesquelles l'hygiène de vie, le milieu professionnel, l'importance de l'entourage ou encore la réalisation d'activités diverses.

Le questionnaire a été réalisé par **Lise Bartoli**, psychologue clinicienne et hypno-thérapeute, en association avec **Jean-Guy de Gabriac**, ambassadeur de la Journée Mondiale du Bien-être. Il a pour objectif de déterminer si l'individu est épanoui dans sa vie grâce à des questions le mettant en situation et de l'aider avec des conseils personnalisés en fonction des réponses. ●

COSMÉTIQUES : RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE PUBLICITAIRE

33 manquements ont été relevés par l'ARPP qui appelle les marques de cosmétiques à respecter les règles imposées pour leurs contenus publicitaires.

L'ARPP, autorité de régulation professionnelle de la publicité, a publié la seconde édition du bilan déontologique *Publicité & produits cosmétiques*. 2 459 publicités ont été examinées en 2014 ainsi qu'en mars et juin 2015 : elles ont été diffusées dans la presse magazine, en affichage national, sous le format de web vidéos ou encore de bannières internet. Plusieurs notions régulièrement utilisées dans les publicités ont été analysées par l'ARPP afin de détecter les mauvais usages : « anti-âge », « présentation des résultats », « amincissement/cellulite » ou encore « définition du produit cosmétique ».

Le bilan recense 33 manquements (98,66 % de conformité), soit 20 de moins que ceux relevés lors du premier réalisé en 2013, ce qui démontre un certain engagement des professionnels à respecter les règles éthiques. Les manquements, concernant par exemple les tests cliniques ou de satisfaction, ou encore l'usage injustifié des mots « efficacité » ou encore « hydratation », ont été principalement remarqués dans la presse magazine. ●

L'association auvergnate **Commerce @ Chamalières** (63) a réalisé une série de **clips vidéo** dans le but de présenter les commerçants adhérents de la ville. Plusieurs vidéos ont déjà été mises en ligne, chacune se concentrant sur un quartier de la commune : l'association souhaite ainsi créer un lien de proximité entre les habitants et les commerçants. D'une durée d'une minute trente, ils présentent une dizaine de professionnels en spécifiant leur nom ainsi que celui de leur activité. Des pharmaciens, des boulangers ou encore des coiffeurs figurent ainsi dans les vidéos qui ont été partagées sur les réseaux sociaux.

Les Nouvelles éditions de l'Université ont fait paraître, le 14 octobre dernier, le *Petit Futé Guide de la Retraite 2016*, qui vient enrichir la collection d'ouvrages touristiques et thématiques. Il comporte plusieurs rubriques qui ont pour objectif d'accompagner le lecteur dans la préparation de sa retraite ainsi que dans son quotidien. Des conseils pratiques sont donnés dans les domaines de la fiscalité mais également en ce qui concerne la préservation de sa santé. L'ouvrage de 240 pages, aussi disponible en version numérique, recense les différentes activités à effectuer à proximité du domicile des seniors dans le but de rester actif.

MARKETING

Le groupe hôtelier français **AccorHotels** a commandé une étude, clôturée en septembre 2014, à **TrustYou**, afin de déterminer les effets des avis déposés sur **Trip Advisor** sur les **réservations hôtelières**. L'enquête a été réalisée sur des hôtels d'Europe et d'Asie-Pacifique. Il apparaît tout d'abord

que 95 % des voyageurs confient se servir des sites d'avis en ligne pour réserver leur séjour. Les réservations sur internet sont particulièrement communes lorsque la moyenne des notes d'un établissement sur TripAdvisor est élevée. Ce constat est particulièrement remarqué pour les hôtels d'Asie-

Pacifique qui comptabilisent une augmentation des réservations de 15 % si la moyenne est haute, contre 9 % en Europe. Sur le territoire européen, c'est la **proportion d'avis** indiquant cinq bulles sur cinq qui est plus déterminante que la moyenne globale des avis, à l'inverse de l'Asie-Pacifique.

PROTECTION DE LA MARQUE SPA

Par décision du 25 septembre 2015, l'INPI a rejeté l'opposition de la société belge « **Spa Monopole Compagnie Fermière de Spa** » à la demande de la marque « **DietiSpa.com, le concept bien-être** ». « Spa Monopole » a en effet déposé 18 marques pour protéger la dénomination « SPA » dans différents secteurs : boissons, centres de bien-être, services de santé et de cure, produits cosmétiques, etc. Forte de sa position prédominante en particulier dans le **secteur cosmétique**, elle a contesté systématiquement les dépôts de marque utilisant le terme SPA et elle a obtenu satisfaction auprès de divers tribunaux et de l'INPI, qui ont considéré cette marque comme distinctive.

L'INPI vient donc de changer de position, en indiquant que « même si les signes ont en commun le terme SPA, cette seule

circonstance ne saurait suffire à créer un risque de confusion dans l'esprit du public ». Cette décision reconnaît que le terme « SPA » apparaît, en définitive, comme « **faiblement distinctif** au regard des produits cosmétiques ».

L'INPI, dans une décision du 9 juin 2015, a confirmé cette vision du caractère large du mot SPA, en déboutant la même société « Spa Monopole » dans un contentieux, initié en 2005, contre « **Cinq Mondes Rituels du Spa** ». L'institut a jugé que les marques pouvaient coexister car le terme SPA, associé à « Rituels du », était perçu dans son sens courant de centre de beauté et de remise en forme et lu comme un établissement où sont proposés des soins de beauté dans un spa nommé « Cinq Mondes » et non comme une référence à la marque antérieure. ●

Une ordonnance du 20 août 2015 fait **obligation** aux professionnels du tourisme de garantir à leurs clients la possibilité de recours effectif à un dispositif de **médiation**, dans le cadre du traitement d'une **réclamation**. Lorsqu'il existe un médiateur sectoriel, comme c'est le cas pour le tourisme et le voyage, le professionnel doit toujours permettre au consommateur d'y recourir. Tout manquement à ces obligations est passible d'une amende administrative de 3 000 à 15 000 euros.

Yannick Cougnaud, dirigeant de CCY Investissements, porteur et financeur du projet de **thalasso Serge Blanco à Saint-Hilaire-de-Riez** (85) (*Aquae n° 25, 49 et 50*), a été informé du dépôt de **deux recours** : l'un concerne le permis de construire et l'autre le plan local d'urbanisme. Le permis de construire avait été accordé en mars 2015. Sont aujourd'hui en cours de finalisation les études relatives au pompage et au rejet de l'eau de mer. Le chantier devrait débuter courant 2016.

L'ANSM a ordonné, le 25 octobre 2015, la **suspension** de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation des matières premières (alginates) fabriquées par **Gargill France** sur son site de Lannilis (29), destinées à entrer dans la composition de produits cosmétiques et de médicaments, ainsi que le retrait des produits intégrant ces matières premières. Cette décision fait suite à une inspection réalisée fin juillet relevant des déficiences dans le système de gestion de la qualité.

Le gouvernement a approuvé une ordonnance relative à la partie législative du Code de l'urbanisme. L'objectif est l'entrée en vigueur, dès le 1^{er} janvier 2016, d'une **nouvelle réglementation** concernant les **documents d'urbanisme**, la participation du public et l'évaluation environnementale des projets, pour un accès simplifié aux normes. Par ailleurs, un décret revisitera, d'ici la fin de l'année, le cadre des **PLU** pour « stimuler l'émergence de projets de construction ».

CRÉATION DE « FRANCE DÉVELOPPEMENT TOURISME »

À l'occasion de la première édition de la **conférence annuelle du tourisme**, et à l'initiative du ministre des Affaires étrangères, le groupe Caisse des Dépôts et Consignations a officiellement lancé une plateforme d'investissements, intitulée **France Développement Tourisme**, dédiée à l'essor du secteur du tourisme en France. L'objectif affiché est ambitieux : mobiliser **1 Md€** sur les cinq prochaines années, pour accueillir 100 millions de touristes étrangers par an d'ici 2020 (85 millions en 2015).

La plateforme comporte trois dispositifs distincts, avec des cibles précises :

- > une foncière dédiée à l'**hébergement touristique**, pour en améliorer les capacités et la qualité, dans les sites touristiques. Elle aura vocation à investir dans la **construction et la rénovation**, dans les destinations à fort potentiel. Enveloppe prévue : 500 M€, grâce à une mise de fonds initiale de la Caisse des Dépôts et des investissements institutionnels ;
- > une intervention dédiée aux **territoires**, pour les équipements touristiques et les infrastructures, notamment les **équipements destinés au thermalisme**, l'e-tourisme et le tourisme culturel. Enveloppe prévue : 400 M€, incluant des co-investisseurs privés ;
- > un **fonds de capital-développement** (FPCI), créé par BPI France pour les petites et moyennes entreprises, dont une

partie des investissements sera fléchée pour le financement de l'innovation et de l'e-tourisme. Il pourrait être opérationnel en 2016. Enveloppe prévue : 100 M€.

L'ensemble de ces actions vient en complément du plan gouvernemental relatif à la stratégie touristique nationale, et qui comprend en particulier :

- > le lancement d'un nouveau portail national « **www.france.fr** », site d'information multilingue sur les destinations françaises, qui se veut « le site amiral du tourisme français » et vient se substituer au site « rendezvousenfrance.com » jugé inadapté aux nouvelles exigences de l'internet et du référencement ;
- > la création de la « **conférence des formations d'excellence dans le tourisme** » (CFET) mettant en réseau les écoles et universités, pour rendre visible et promouvoir l'offre de formation, notamment à destination des étudiants étrangers ;
- > la constitution d'une **chaire d'enseignement** supérieur et de recherche dans le domaine du tourisme, sur financements exclusivement privés ;
- > le lancement, par Atout France, d'une campagne sur l'Euro 2016 de football, considéré comme un moment fort de la destination France. ●



Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a annoncé le lancement imminent d'un fonds d'investissement, qui s'élèvera à **100 millions** d'euros, dédié à l'**innovation** dans le domaine de la santé. Il aura pour objectif d'accompagner les porteurs de projets innovants dans ce secteur, souvent à la recherche de financements, dans le but de développer et de commercialiser les services et produits en santé, en particulier pour améliorer l'accès à ces solutions par les malades : le Commissaire général à l'investissement **Louis Schweitzer** accompagnera la ministre dans le lancement de ce fonds qui devrait intervenir en novembre prochain.

L'**université de Lund** (Suède) a effectué un travail de recherche sur l'impact de l'**exercice physique** sur les personnes qui ont un fort risque de développer du **diabète de type 2** en raison de prédisposition génétique. 50 hommes, dont la moitié présentant des facteurs de risque, ont participé à l'étude durant sept mois à raison de trois sessions d'activités physiques par semaine. Leurs dépenses énergétiques étaient mesurées à chaque séance. Avant et après les exercices, les participants devaient faire analyser leur taux de glucose et se faire examiner par un médecin. À la fin des phases d'étude, il a été remarqué que l'exercice physique avait été **bénéfique** pour les deux groupes, se traduisant par une perte de poids et de leur tour de taille ainsi que par une meilleure expression des gènes. L'étude a révélé que le groupe d'individus ayant des facteurs de risques devait produire plus d'efforts que les autres pour le même résultat. L'étude est destinée à se poursuivre afin de déterminer si c'est l'intensité de l'activité réalisée ou le volume qui est le facteur différenciant pour les deux groupes.

CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL : PROGRAMMES DE SOINS POUR 2016

La **Chaîne Thermale du Soleil** a présenté mi-octobre les nouveaux séjours de la saison 2016, dont certains seront mis en place dès novembre 2015. Le groupe s'est associé avec des partenaires spécialistes pour la création des programmes de soins de cinq cures spécifiques à réaliser en complément de cures conventionnées et de deux nouvelles mini-cures.

La station thermale de **Moltig-les-Bains** (66) mettra en place une cure spécifique et mini-cure **sommeil**. Elle aura pour objectif d'accompagner les curistes à mieux comprendre leurs troubles et à les aider à adopter une meilleure hygiène de vie au quotidien afin d'améliorer la qualité de leur sommeil grâce à l'alimentation, à l'activité physique et à la relaxation pour éviter de consommer des médicaments. Plusieurs activités seront proposées parmi lesquelles du **watsu**, forme de shiatsu en milieu aquatique, de la sophrologie, de la marche nordique ou encore de la musicothérapie.

L'établissement thermal de **Challes-les-Eaux** (73) proposera deux modules spécifiques **post cancer gynécologique** à effectuer en complément d'une cure gynécologique conventionnée. Le programme « cure essentielle » comprend neuf soins (activité physique, sophrologie, groupe de parole) tandis que la « cure idéale » est composée de séances de nutrithérapie, d'atelier culinaire ou encore d'une consultation avec une psychologue. Elles ont toutes deux été créées en collaboration avec

l'**association 4S** (Sport, Santé, Solidarité, Savoie), organisme local proposant des activités et un soutien financier aux personnes victimes de cancer du sein ou gynécologique. Des soins thermaux (bain thermal, pulvérisation cervico-vaginale, douche au jet, irrigation vaginale) réalisés par des sages-femmes sont également prévus pour régénérer les muqueuses. Le complexe a également développé un programme pour les enfants : la **cure spécifique otite séromuqueuse**. Il s'agit de soigner les cas d'otite caractérisée par un écoulement de liquide séreux pouvant entraîner une perte d'audition qui touche principalement les enfants âgés de deux à huit ans. La cure comprend différents ateliers « mouchage », « souffle » ainsi que des séances de rééducation tubaire encadrées par un kinésithérapeute.

La station de **Cambo-les-Bains** (64) a mis au point un module « répit » **Alzheimer** qui consiste en quatre jours de soins pour les personnes souffrant de la maladie et les aidants. Créé en collaboration avec l'association France Alzheimer Pyrénées Atlantiques (FAPA), le programme mise sur plusieurs activités, parfois en groupes distincts pour les aidants et les patients, parmi lesquelles de la sophrologie, des ateliers déco, de la marche nordique et du Qi gong. Une mini-cure acouphènes verra également compléter le programme spécial acouphènes lancé en 2015 (*Aquæ n°57*).

Enfin, une cure spécifique **algodystrophie** sera proposée à **Bourbon-l'Archambault** (03) avec pour objectif de réduire l'œdème et lutter contre les raideurs musculaires des personnes souffrant de cette pathologie. ●

À RETENIR
Un module post cancer gynécologique sera disponible en 2016 dans l'établissement thermal de Challes-les-Eaux (73).

SOIN

La **Thalasso Deauville** (14) mettra en place, à compter de 2016, la « **cure Régénérescence** ». Elle comprend 20 activités mêlant hydrothérapie (bains hydromassants, application de boues marines...), soins bien-être et beauté, ostéopathie, nutrition mais également du coaching sportif. Trois consultations sont comprises dans la formule, dont une avec un kinésithérapeute.

Les **Sources du Haut-Plateau** (43) proposent un programme de soins, baptisé « Art & beauté ». Créé avec **Sothys**, il est composé d'un gommage à l'iris bleu, d'un massage Digi-esthétique, gestuelle signature de Sothys qui allie des techniques de digitopression avec celles des modelages d'Orient et d'Occident, à la tulipe jaune et d'un enveloppement au nymphéa rouge.

L'établissement thermal de **Bagnoles-de-l'Orne** (61) a inscrit à sa carte des soins de 2016 des « **ateliers santé et prévention** ». Programmes alternativement chaque semaine pour les orientations phlébologie et rhumatologie en complément des cures, ils sont composés d'une conférence/atelier sur ces maladies, de sessions de gym ou de rééducation ainsi que de séances d'hydrojet.

Les **thermes de Salies-de-Béarn** (64) ouvriront leurs deux nouvelles installations, la grotte de sel et le lagon de la Mer Morte (*Aquæ n°62*) au premier trimestre 2016. Ces nouveaux espaces, qui devaient être inaugurés au printemps dernier, ont pour objectif de diversifier l'offre déjà proposée par le complexe thermal et ainsi d'attirer une clientèle plus étendue, à la recherche de soins innovants.

Le groupe mauricien **LUX* Resorts & Hotels** a fait part, fin septembre, de ses résultats pour la période 2014-2015 (se terminant le 30 juin dernier), qui sont à leur plus haut niveau depuis quatre ans. Les bénéfices de la société s'élevèrent à plus de 11,2 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à l'exercice précédent. Les axes de développement de la chaîne hôtelière sont les contrats de gestion à l'international ainsi que la commercialisation de son savoir-faire.

Le **Castel de Maintenon Hotel Golf & Spa** ouvrira ses portes à Maintenon (28) en décembre prochain. Un spa de 400 m² sera intégré au complexe : il sera composé d'une piscine intérieure de 12 mètres de long, d'un solarium, de cinq cabines de soins, dont une double, d'un hammam ainsi que d'une salle de fitness équipée par des machines Technogym. Trois marques de cosmétiques sont partenaires de l'espace : **Sothys** et **Carole G.** pour les soins du visage et du corps ainsi que les produits **Leonor Greyl** pour les soins des cheveux. **Jean-Marc de Margerie** est le propriétaire et l'exploitant de cet établissement qui compte 81 chambres et suites.

DÉVELOPPEMENT DE SOURCÉO

Le complexe aqualudique, alimenté avec de l'eau thermale, dynamise, depuis son rachat en 2013, son activité et prévoit de rénover ses installations en 2016.

Depuis son rachat en 2013, le complexe **Sourcéo**, situé à Saint-Paul-lès-Dax (40), a mis en place des activités variées pour diversifier son offre. Parmi les nouveautés se trouve le programme « Mes parents et moi dans l'eau », qui attire une clientèle jeune dans le centre, puisque les publics ciblés sont les parents et les enfants.

La fréquentation du complexe, qui appartient depuis 2013 au groupe dacquois Arenadour (*Aquæ n°30*), dirigé par **Michel Baqué**, s'élève à 150 000 entrées par an, un chiffre stable par rapport aux exercices précédents. La clientèle ciblée par l'établissement dirigé par **William Pichon** représente une population assez diverse puisqu'elle est constituée à la fois personnes assez jeunes mais aussi de curistes qui viennent se détendre après leurs soins de cures conventionnées : la moyenne d'âge est estimée entre 39 et 40 ans.

Afin de moderniser ses installations, des travaux de restauration des aménagements existants seront effectués courant 2016, entraînant une fermeture de l'établissement de janvier à mi-mai. À la réouverture du complexe, des nouvelles activités seront proposées. ●

À RETENIR

Des travaux sont programmés pour 2016 afin de rénover les installations existantes et développer une nouvelle offre.

FORMER LES SPA MANAGERS

Tiphaine Modeste, ancienne directrice de spa, lance sa société de conseils et de coaching pour les professionnels du bien-être, déjà en poste ou en cours de création d'entreprise.

Expertise Spa Bien-être, aussi appelée **E.S.B.E.**, a pour mission d'accompagner les professionnels dans le management opérationnel de leurs spas et centres de beauté ou de bien-être. **Tiphaine Modeste**, ancienne directrice du Spa Thémaé de Paris (75), est à la tête de cette nouvelle société créée en septembre dernier.

Afin de pallier les **manques de compétences** en matière de **gestion**, E.S.B.E. a mis au point plusieurs programmes s'adressant à différents types de publics. Ainsi la « Formation spa manager » est dispensée en deux types de cursus : initial (pour les managers et gérants de centres souhaitant créer leur entreprise, déjà en poste ou souhaitant évoluer) et continu (pour les professionnels en poste). Le programme est divisé en modules qui visent à traiter l'ensemble des facteurs inhérents au métier de spa manager : management opérationnel, management d'équipe, vente de produits dans le centre, réalisation du plan Marcom, optimisation du parcours client... Les programmes durent au minimum trois mois et peuvent s'étendre sur une année.

Tiphaine Modeste s'est entourée de partenaires afin de construire les programmes des formations : **Valérie Delforge**, fondatrice et directrice de Delforge & Co Beauty Solutions Partner, **Virginie Vioron**, spécialiste en matière de vente en instituts de beauté et en spas, ainsi que l'agence de recrutement **Rendez-vous avec l'excellence**. ●

MOUVEMENTS

Valérie Dujoux a quitté, fin septembre, son poste de **directrice générale** de la Compagnie des Thermes de Plombières-les-Bains (88). **Bernard Bensaid** reprend ses fonctions tout en étant assisté d'Elisabeth Millotte, responsable RH sur les activités thermales et hôtelières, de Nathalie Grandjean, responsable du service comptabilité et de Christine Vataire, responsable multi-sites du Grand Hôtel ou encore du Bain Romain.

Gitta Brückmann a été nommée en juillet dernier **vice-présidente régionale** pour le secteur de l'Europe de l'Ouest par la société **Marriott**. Elle a préalablement occupé ce même poste dans le groupe hôtelier international pour la région d'Europe Centrale. Elle sera ainsi en charge du suivi de la gestion des établissements de la chaîne localisés dans le périmètre de l'Europe de l'Ouest.

Mike Bonner a été nommé **vice-président marketing** de **One & Only Resorts**. Il sera en charge de la mise en place des actions pour développer la relation client ou encore les partenariats pour la chaîne hôtelière qui prévoit d'ouvrir prochainement quatre établissements. Il a précédemment été en charge du marketing international des ventes et des relations publiques pour le Maybourne Hotel Group.

DÉVELOPPEMENT À VALS-LES-BAINS

La station ardéchoise mise sur un plan de rénovations en différentes phases, dont la première commencera en 2016, pour moderniser ses installations et multiplier par deux sa capacité d'accueil.

Les thermes de Vals-les-Bains (07) travaillent au développement de leurs installations. Elles seront prochainement complétées par de nouveaux espaces propices à la mise en place d'une offre enrichie orientée « **wellness** ».

Les chantiers s'échelonnent sur plusieurs phases afin de ne pas perturber l'exploitation du complexe thermal qui continuera d'accueillir les curistes. Dès 2016, des travaux seront engagés dans la partie technique de l'établissement existant : une pompe à chaleur sera installée. Cet aménagement, destiné à traiter les calories des eaux de rejet, s'inscrit dans la poursuite des initiatives pour éviter de dépenser des énergies. Des travaux précédents avaient permis la réduction de 20 % de la consommation de gaz. Des installations pour le traitement de l'air seront mises en place dans le but d'améliorer le confort des curistes.

À partir de 2017, un deuxième plan de travaux se matérialisera. Il consistera en des rénovations dans le bâtiment thermal actuel et en la création d'un nouveau complexe, adjacent aux installations existantes. Baptisé « **La Goutte des Basaltes** », le projet a été dessiné par le cabinet Luc Demolombe Architecte. Ce double chantier s'étalera, selon les premières estimations, jusqu'en 2019, mais ne perturbera pas l'activité thermale puisque le complexe restera ouvert malgré les travaux.

Les nouvelles installations du centre s'établiront sur trois niveaux. Une partie technique sera aménagée au sous-sol tandis que le rez-de-chaussée sera réservé aux espaces d'accueil et aux vestiaires. Le dernier étage sera consacré aux équipements bien-être. Un bassin de bien-être d'une surface de 300 m² sera construit ainsi que diverses installations comme un solarium d'hiver. Des espaces extérieurs seront créés sous la forme de plages et de terrasses. L'objectif de « La Goutte des Basaltes » est de proposer deux environnements distincts pour deux types de clientèles, un pour le thermalisme, l'autre pour le bien-être. Un parking extérieur complètera les travaux de construction afin de permettre l'accueil de la clientèle, qui sera doublée à la fois pour les curistes et pour les clients « **wellness** ». Ces nouvelles installations donneront lieu à la mise en place de nouveaux soins par la station thermale qui diversifie ses activités depuis 2005 avec la création de son spa qui génère actuellement **40 %** du chiffre d'affaires total de l'établissement.

Ces plans de travaux nécessiteront une enveloppe globale de **8 à 10 millions** d'euros. Selon **Stéphane Rennou**, directeur de la station thermale spécialisée dans le traitement du diabète et des maladies de la nutrition, cet investissement ouvrira également l'établissement à la clientèle internationale, tant sur le plan médical que sur celui du bien-être. ●

À RETENIR

La station thermale de Vals-les-Bains (07) ouvrira d'ici 2019 un complexe entièrement dédié au bien-être, « **La Goutte des Basaltes** », qui sera construit de manière adjacente au complexe thermal actuel.

La marque **Thémaé** est désormais présente au sein de l'hôtel **Martin's Château du lac Genval** (Belgique). Le spa, composé de huit cabines dont deux doubles et d'un hammam, propose désormais des protocoles de soins mis au point par Thémaé en complément de ceux déjà réalisés avec les produits La Sultane de Saba et Phyto 5. Cette implantation en Belgique permet à la marque française d'enrichir son réseau de spas partenaires à **l'international**.

Doctolib a annoncé avoir procédé à une levée de fonds de **18 millions** d'euros. Elle a été réalisée auprès d'**Accel**, fonds de capital-risque international ayant déjà investi dans Facebook ou encore BlablaCar. Les fonds récoltés ont pour objectif d'accroître la présence du réseau en France et de le développer au niveau européen. Les outils et les services, à la fois pour les professionnels et les patients, seront également améliorés. La société compte actuellement 120 salariés et prévoit de doubler ses effectifs en 2016.

L'hôtel **Pashmina Le Refuge** ouvrira ses portes le 12 décembre prochain à Val Thorens (73). Il sera équipé de 50 chambres et suites. Un espace spa, géré par **L'Occitane**, d'une superficie de 400 m², sera mis à disposition de la clientèle. Il comprendra deux restaurants et divers équipements, parmi lesquels une piscine couverte, un sauna, un hammam ainsi que deux jacuzzis (un en intérieur et un autre en extérieur). C'est la **famille Gorini**, déjà propriétaire de l'Hôtel 3 Vallées et du Chalet de la Marine, tous deux situés à Val Thorens, qui est à l'origine de ce projet.

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE

Le **chiffre d'affaires du pôle tourisme** du groupe **Pierre & Vacances**, rassemblant Pierre & Vacances Tourisme Europe et Center Parcs Europe, s'élève pour l'exercice 2014/2015 à **1 180,7** millions d'euros. Ce résultat est en augmentation de 3,5 % par rapport à l'exercice précédent.

1 180,7

281

AccorHotels a annoncé le rachat, pour **281** millions d'euros, de 43 hôtels en France. Ils étaient auparavant exploités sous différentes enseignes comme Mercure ou Ibis. Cette opération de rachat sera finalisée au premier semestre 2016.

Beurer, marque de produits de bien-être et de beauté, lance cet automne plusieurs nouveautés, parmi lesquelles **BodyShape**, une application mobile. Cette dernière est connectée par Bluetooth à deux outils : le capteur d'activité AS 81 BodyShape et le pèse-personne impédancemètre BF 710 Body Shape. Elle porte sur trois thématiques : **Activité** (nombre de pas, exercices d'endurance et de fitness, coaching personnalisé), **Nutrition** (conseils, calcul d'objectifs) et **Poids** (courbes et évolutions des masses). Un **capteur de sommeil**, SE 80 SleepExpert, a été mis au point pour être utilisé avec l'application dédiée Sleep Expert. Placé sous le matelas, il comptabilise et analyse les phases de sommeil, de réveil et d'endormissement de l'utilisateur, son rythme cardiaque ainsi que la fréquence respiratoire.

Fondée par **Régis Martin**, docteur en pharmacie, la marque **Lull** propose des cosmétiques anti-âge contenant un actif qui combat les effets du **stress** sur la peau, qui tend à causer un vieillissement prématuré. L'anxiété provoque, en effet, une diminution des nutriments et des dépôts de toxines. Les produits sont composés d'une base formulée d'huile de coco, de beurre de jojoba, de phytosqualane d'olivier et de vitamine E ainsi que d'actifs végétaux riches en flavonoïdes. À cela s'ajoutent des composants d'**aromathérapie** qui agissent sur les capteurs olfactifs cutanés et rééquilibrent, au fur et à mesure des applications, l'épiderme. La gamme comprend deux soins démaquillants et cinq soins pour le visage, formulés en France. Un **diagnostic**, sous la forme d'un questionnaire portant sur la nature et les manifestations de la peau, est proposé aux utilisateurs sur le site internet de la marque pour qu'ils soient guidés dans le choix des produits adaptés.

LE WELLMASSAGE 4D

Réalisé grâce à une gestuelle de massage signature, ce nouveau protocole est associé aux équipements conçus par Gharieni.

Gharieni, fabricant allemand d'équipements pour les établissements de bien-être et **Tip Touch**, cabinet de conseil et de formation dans ce secteur ainsi que dans l'hôtellerie, ont mis au point une nouvelle technique de massage, le **Wellmassage 4D**. Deux protocoles de soins ont été créés : « Relax », d'une durée de 50 minutes, et « Deep », de 75 minutes. Ce dernier a pour principal objectif de dénouer les tensions persistantes dans le dos et dans les muscles tandis que l'autre est plus adapté à la détente.

Officiellement présenté lors de la dernière conférence ISPA, le protocole Wellmassage 4D est réalisable sur un des lits conçus par Gharieni : les modèles MLX, MLR et MLR wet sont adaptés à cette technique qui nécessite une gestuelle particulière, enseignée par le cabinet Tip Touch. Huit positions, notamment par rapport au **degré d'inclinaison** du matelas de la table de massage au niveau du buste ou des jambes, sont préprogrammées pour la réalisation de ce soin. Les tables ont été conçues pour soulager les praticiens de massage, en leur permettant de mettre en pratique les conseils en **posturologie** pour éviter les troubles musculo-squelettiques causés par des mauvais positionnements. ●

GROTTE DE SEL RECONSTITUÉE

Formée de murs en briques de sel, **Salis** est un concept de grotte de sel modulable dont l'installation est personnalisable en fonction de la surface.

Iso Benessere, équipementier italien de produits de bien-être, déjà créateur d'un lit de sel de massage, a créé **Salis**. Les constituants de cette installation, dite **grotte de sel** de l'Himalaya, sont modulables afin de pouvoir être mis en place dans des espaces de superficie variable et ainsi de s'adapter à la clientèle. La structure globale, formée de trois murs de briques de sel, est autoportante.

La grotte de sel est un concept issu de la technique d'**halothérapie** qui fait bénéficier des propriétés anti-inflammatoires et protectrices du système immunitaire grâce à la diffusion de microparticules de sel qui ont préalablement été nébulisées. La **nébulisation**, formant une brume à partir d'une solution liquide formulée à base de sel et d'eau, est réalisée grâce à un **nébuliseur à ultrasons**. Ce dernier nécessite 15 litres d'eau pour fonctionner et consomme deux litres par heure lorsqu'il est en service. Après chaque session, de l'air frais est automatiquement apporté dans la grotte.

Afin de faciliter son administration, une **console de commande** permet à l'utilisateur d'ajuster la température ambiante, maintenue à valeur constante grâce à une sonde, ainsi que le degré d'humidité. Des paramètres comme la musique, la diffusion d'arômes durant les sessions de nébulisation ou encore la projection de cycles de lumières colorées grâce à des LED intégrées aux blocs de sel, sont pilotables depuis la console de commande. ●

À RETENIR

Salis est une grotte de sel fonctionnant grâce à un nébuliseur à ultrasons qui diffuse des microparticules de sel.

SANTÉ CONNECTÉE

La plateforme de simulation numérique **MedicActiv** a été lancée le 12 octobre dernier par le département SimforHealth de l'agence **Interaction Healthcare**. La simulation numérique, pour la formation initiale ou continue des professionnels de santé, s'effectue de manière **immersive** grâce au site www.mediactiv.com ou à l'application Mediactiv,

qui propose des études de **cas cliniques** propres à chaque discipline médicale (dermatologie, rhumatologie...). Les **études de cas**, ayant chacune des objectifs pédagogiques, définissent le profil du patient et proposent des situations similaires. Elles sont constituées de différentes étapes : le dialogue avec le **patient virtuel**, la consultation de son dossier,

son examen clinique, l'analyse et le traitement et pour finir la synthèse et le debrief. Les enseignants peuvent proposer des cas cliniques qui serviront d'exercices « en situation réelle » aux étudiants ou aux professionnels en exercice. En 2016, l'outil **Patient Genesys** permettra aux établissements de santé de créer de manière autonome leur étude de cas.



The Pavilion Hall, Birmingham NEC 22nd - 24th November 2015

Get involved with UK Pool & Spa this November



The 4th Edition

- Cost effective stand pricing with added marketing support package, free parking, wifi and in hall lifting
- New Product Zone Opportunities
- Speaker slots available

Call Lauren or Claire now on +44 1483 420 229

Limited stand space still available

www.ukpoolspa-expo.co.uk

email: info@ukpoolspa-expo.co.uk or call + 44 1483 420 229

Some exhibitors include:

Media Partners:

AQUÆ PANORAMA

Le hors-série #4 est sorti !

Aquæ Panorama fait le tour du globe et vous propose toute l'**actualité** à l'**international** : nouveaux marchés, tendances, développement, perspectives...

Au sommaire de ce numéro :

- **Dossier** : le secteur du spa aux États-Unis en 2014
- **Panorama** : Taïwan : Tourisme thermal de bien-être
- **Économie** : JO Tokyo 2020, un levier économique pour le thermalisme et le spa
- **Développement** : R-Révolution Santé s'implante au Maroc
- **Nouveaux marchés** : Kazakhstan, le potentiel des secteurs spas et bien-être



15 €

En vente sur www.aquae-officiel.fr

ENGHIEN-LES-BAINS |

Rencontres du S.P.A.S.

Syndicat professionnel des activités de Spa



Miser sur le préventif !

Le spa, un acteur majeur

Conférences et table ronde

Lundi 9 novembre 2015

Auditorium des Rives
d'Engchien
Lucien Barrière



OFFICE DE TOURISME
ET DES CONGRÈS
ENGHIEN-LES-BAINS



ÉTUDE

Cosmétiques à éviter

Selon une enquête publiée fin septembre par **60 millions de Consommateurs**, sur 93 cosmétiques et produits d'hygiène testés, **plus d'un produit sur deux** serait à éviter. L'enquête s'est intéressée à différents types de produits, que ce soit des grandes marques ou des marques distributeurs. Des composants allergisants et potentiellement dangereux, à l'image du phétoxyethanol ou du propylparaben, ont été relevés dans 48 produits testés. Plusieurs produits comme du dentifrice, des gels douches, des démaquillants ou encore de la crème pour le corps ont été identifiés comme contenant des substances irritantes ou allergisantes.

ERRATUM

À la suite de la Carte Blanche parue le 13 octobre dernier, nous apportons un rectificatif quant à la fonction d'Aldina Duarte Ramos, qui est présidente du think tank du bien-être SPA-A.

PARTENARIAT

Zeel chez Spafinder Wellness

Spafinder Wellness, plateforme de distribution de prestations bien-être, a signé un accord de partenariat avec **Zeel**, société de prestations de massages à domicile, afin de proposer ces services directement sur la plateforme.

TERRITOIRE

Destination d'hiver

La **France** est redevenue la première destination mondiale de ski devant les États-Unis, bien que sa fréquentation ait diminué de 2,7 %. Certains massifs, les Alpes du Nord, les Alpes du Sud ainsi que les Pyrénées ont connu des phénomènes climatiques difficiles, qui ont conduit à des difficultés de circulation et des conditions d'accès rendues compliquées ainsi qu'à des dégâts importants dans les stations. Les Vosges et le Jura connaissent pour leur part une augmentation respective de 38 % et 11 % par rapport à la saison précédente.

CONCEPT

Nouveau complexe aquatique

L'établissement **Hilton Anatole**, situé à Dallas (États-Unis), souhaite développer, d'ici l'été 2016, un **nouvel espace aquatique**. Il sera établi sur une parcelle de plus de 2,8 ha et sera constitué de plusieurs installations aquatiques, qui s'adresseront à un public familial. Plusieurs piscines chauffées ainsi qu'une rivière rapide et des cabanes seront aménagées. L'investissement global s'élèverait à plus de 13,2 M€.

FORMATION

Partenariat de LVMH et HEC

LVMH et **HEC Paris** se sont associés pour créer la chaire « General Management & Retail Excellence ». Selon **Bertrand Léonard**, président de la Fondation HEC, cet accord conduira à un accompagnement de LVMH sur « des axes stratégiques forts comme l'excellence et l'innovation pédagogiques, ainsi que la diversité internationale ».

MARCHÉS PUBLICS

CC DU PAYS DE CHÂTEAUGIRON

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Objet du marché : passation d'une convention de délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique INOXIA, situé à Châteaugiron.

Lieu d'exécution : Châteaugiron

Caractéristiques principales : Convention de délégation de service public (affermage) conclue pour une durée de six ans à compter du 17 juin 2016.

Renseignements complémentaires : Françoise GATEL, CC du Pays de Châteaugiron, 16 rue de Rennes 35410 Chateaugiron
Tél : 02 99 37 67 68 – Fax : 02 99 37 32 63

Date limite de réception des offres : 9 novembre 2015, à 17h00

CC BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Objet du marché : Délégation de service public restreint de type affermage ayant pour objet, l'exploitation et la maintenance de la piscine communautaire à Anse.

Lieu d'exécution : lieu-dit « La grange du bief » 69480 Anse

Caractéristiques principales : Durée de la délégation : 3 ans. Comprend un bassin sportif, un bassin ludique équipé (banquette à bulles, cols de cygne, rivière à courant, jets massants), une pataugeoire avec jeux d'eau, un espace balnéothérapie comprenant un solarium, 2 saunas, 1 hammam et 1 spa, un espace remise en forme sèche et des espaces extérieurs.

Renseignements complémentaires : Borowski Alain, CC Beaujolais Pierres Dorées, Domaine des Communes, 69480 Anse
Tél : 04 74 67 00 25 – Fax : 04 74 67 00 71
Courriel : a.borowski@cc-pierresdorees.com

Date limite de réception des offres : 16 novembre 2015, 15h00

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

AVIS DE MARCHÉ

Objet du marché : Travaux de mise en conformité du centre thermoludique Les Bains du Couloubret à Ax-les-Thermes.

Lieu d'exécution : Centre Thermoludique « Les Bains du Couloubret », 09110 Ax-les-Thermes

Caractéristiques principales : Lot n°1 : Corps d'état architecturaux (gros œuvre - VRD), lot n°2 : corps d'état techniques (chauffage, ventilation, plomberie, process thermal, traitement d'eau, électricité CFO CFA SSI).

Renseignements complémentaires : Commune d'Ax-les-Thermes, Marie Chantal Garreta, Place Roussel, 09110 Ax les Thermes
Tél : 05 61 64 69 02

Date limite de réception des offres : 18 novembre 2015, 12h00

LES FLAMANTS ROSES

Le complexe hôtelier et de thalassothérapie, récemment rénové, mise sur un positionnement axé sur le bien-être et le sport en proposant des cures spécifiques.

Situé à Canet-en-Roussillon (66), le **Grand Hôtel Thalasso-spa les Flamants Roses** est détenu par **Roussillhotel**. Construit en 2005, il fait ainsi partie d'un groupe de 11 autres établissements hôteliers de 2 à 5 étoiles, situés en région Languedoc-Roussillon à l'exception du Domaine des Remparts à Marrakech (Maroc). Le groupe Roussillhotel a été créé en 1982 par **Guy** et **Jacqueline Lormand** : leurs enfants sont à la tête des complexes du groupe. **Xavier Lormand** est le directeur du Grand Hôtel Thalasso-spa les Flamants Roses ainsi que le gérant de l'Hôtel Résidence de l'Île de la Lagune (66).

Équipements et soins

Le complexe est composé de différents espaces qui ont conduit au développement de plusieurs offres : l'hébergement, la restauration, les équipements de thalassothérapie et les salles de conférences. La thalasso les Flamants Roses comprend **trois piscines d'eau de mer chauffée** mais également **39 cabines** qui permettent la réalisation de divers soins parmi lesquels des bains multijets, des enveloppements ou encore des modelages. Afin de compléter l'offre, elle dispose d'un sauna, d'un hammam ainsi que d'une salle de fitness. La partie hébergement est divisée entre l'hôtel, qui contient 63 chambres et suites rénovées fin 2014, et une résidence attenante, composée de 28 appartements pouvant accueillir chacun jusqu'à six personnes. La capacité d'hébergement et de restauration a permis à l'établissement de proposer une offre business : cinq salles de séminaires de différentes tailles sont destinées à la tenue d'événements rassemblant de 10 à 150 personnes.

Côté soins, les cures développées par la thalasso-spa des Flamants Roses sont plutôt ciblées sur des parties clés du corps pouvant entraîner fatigue et douleurs. Dès 2015, la cure « **bien-être du dos** » avait été lancée : les soins sont centrés sur le dos et effectués avec des protocoles spécifiques comme des massothermies spécial dos ou encore des douches ciblées. Le programme comprend également trois coachings santé du dos avec la remise par un coach sportif d'un livret personnalisé qui indique les gestes et les positions à adopter pour éviter tout mal de dos. En complément des cures, l'établissement met en place des activités « wellness » comme le jogging en mer dont les sessions sont proposées aux clients de l'hôtel de septembre à juin. Afin d'inclure du sport aux programmes, une cure « spéciale golf » figure également à la carte alliant soins bien-être à des sessions de golf.

Développement et rénovations

Des travaux de rénovations ont été engagés l'hiver dernier, après dix années d'existence. Un changement de décoration a été opéré dans l'ensemble du complexe suite à l'intervention de **Kristian Gavaille**, architecte d'intérieur ayant déjà travaillé avec le groupe Roussillhotel. Les espaces d'accueil ont été modernisés ainsi que les installations dédiées à la thalassothérapie comme l'espace détente et les cabines de soins. L'établissement a également mis en place des aménagements destinés à limiter ses dépenses énergétiques : des panneaux solaires ont été installés, ce qui permet le chauffage de l'hôtel et de l'eau de la thalasso et qui a conduit à une économie de 60 tonnes de CO₂.

3 QUESTIONS À

Xavier Lormand,
Directeur général du
Grand Hôtel les Flamants Roses
et du groupe Roussillhotel

Quelle est l'actualité du Grand Hôtel les Flamants Roses ?

Nous avons effectué des travaux de rénovation en décembre 2014 au sein de notre établissement, ce qui a permis de moderniser tous nos espaces. Concernant l'investissement, 400 000 euros ont été mobilisés pour ce plan de rénovations qui a concerné tout l'hôtel. Pour ce qui est de nos résultats, le chiffre d'affaires de l'établissement est actuellement en croissance de 6 à 7 %, grâce notamment à une augmentation du nombre de curistes séjournant au sein de notre établissement. À l'avenir, le développement envisagé va se concentrer sur les acquis que nous avons mis en œuvre au fur et à mesure des années.

Quel est votre positionnement ?

Nous souhaitons diffuser un positionnement d'établissement de bien-être sain et sportif. Le public ciblé par notre complexe est, premièrement, les jeunes retraités, mais nous souhaitons également accueillir une population constituée de jeunes actifs. Il y a aussi un engouement pour les sportifs de haut niveau qui viennent en stage dans notre structure pour suivre nos cures : la venue de ces personnalités nous apporte beaucoup de visibilité en matière de communication.

Une nouvelle cure pour 2016 ?

Nous avons pris le parti de proposer des cures axées sur le bien-être mais aussi un peu plus spécifiques et techniques. Nous avons souhaité mettre à profit les bénéfices de l'utilisation de l'eau de mer au sein de cures un peu plus centrées sur une partie du corps, apportant une technicité supplémentaire aux cures traditionnelles de bien-être. Après le lancement de la cure spéciale dos en 2015, un des prochains programmes proposé en 2016 sera « spécial jambes » : il sera composé de soins techniques (cryothérapie, pressothérapie...) et de modelages des membres inférieurs. Cette cure sera ainsi beaucoup plus ciblée sur le traitement des jambes lourdes avec des soins en favorisant la circulation sanguine.

<http://fr.hotel-flamants-roses.com/>

FICHE TECHNIQUE

Directeur : Xavier Lormand

Équipements de la thalasso :

39 cabines, trois piscines d'eau de mer chauffée, un bassin de jet sous-marin et d'aquagym, un sauna, un hammam oriental, des jacuzzis intérieur et extérieur, une salle de fitness, une tisanderie.

Effectif :

30 praticiens pour la partie thalasso

Superficie :

2 500 m² pour la partie thalasso et 8 000 m² pour les installations hôtelières et d'accueil

Marques cosmétiques partenaires :

Thalgo, Skinceuticals, Ella Bache